



La CGT  
des établissements  
d'Enseignement supérieur  
et de Recherche

Pour un Service public national  
d'Enseignement supérieur et de Recherche,  
laïque, démocratique et émancipateur

Montreuil, le 28 février 2024

A : Mme Sylvie Retailleau, Ministre de  
l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

**Objet** : Préavis de grève le mardi 19 mars 2024, et les jours suivant...

**Référence** : 2024/SG/JMN/005

Madame la Ministre,

A la demande de nombreux agent es de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) souhaitant cesser le travail à cette occasion, et conformément à l'article 7 du préambule de la constitution du 27 octobre 1946, de l'article L114-1 du Code de la Fonction Publique et de l'article L2512-2 du Code du travail, la CGT FERC Sup dépose, par la présente, **un préavis de grève pour le mardi 19 mars 2024 et tous les jours suivant jusqu'au 30 avril, en souhaitant obtenir satisfaction de nos revendications au plus vite**. Ce préavis couvre l'ensemble du territoire français et l'ensemble des personnels des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche.

La CGT FERC Sup revendique et défend, avec l'ensemble des personnels qui se mobiliseront :

- La revalorisation du point d'indice pour rattraper les pertes de pouvoir d'achat depuis 2000, **soit une augmentation de 33 %** ;
- **L'indexation du point d'indice sur l'indice des prix** ;
- **l'égalité salariale**, indemnitaire et de carrière entre les femmes et les hommes ;
- **La fin des coupes budgétaires irresponsables**, sauvages et brutales qui touchent l'ESR, et un investissement massif de la nation dans son enseignement supérieur et sa recherche publique, à minima à hauteur de 8 Mds€ supplémentaires / an, soit le montant du cadeau fiscal aux patrons et à la rente que représente le Crédit Impôt Recherche ;
- **Un investissement urgent et massif dans les bâtiments de l'ESR**, en cours de délabrement accéléré faute d'investissements sérieux depuis plus de cinquante ans ;
- **La création de 30 000 postes de fonctionnaires dans l'ESR** pour résorber la précarité et répondre aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle, en particulier la bifurcation écologique ;

C'est pourquoi nous vous demandons d'ouvrir sans délai des négociations sur tous ces points, afin d'enrayer la destruction de l'enseignement supérieur et la recherche.

Dans l'attente de votre réponse,

Veuillez croire, Madame la Ministre, en notre indéfectible attachement au service public de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et recevez nos salutations syndicales,

Jean-Marc NICOLAS  
Secrétaire général

CGT FERC Sup  
263 rue de Paris  
Case 544  
93515 Montreuil Cédex

Tel : +33 155 82 76 28  
+33 (0)6 01 79 89 69

Email : ferc-sup.sg@ferc.cgt.fr

Jean-Marc NICOLAS  
Secrétaire Général de la CGT  
FERC Sup